

ALAIN GRIZAUD ÉLU PRÉSIDENT DE LA FÉDÉRATION NATIONALE DES TRAVAUX PUBLICS

Paris, le 29 juin 2023 – Alain GRIZAUD a été élu Président de la Fédération Nationale des Travaux Publics pour un mandat de trois ans à l’occasion de l’Assemblée Générale qui s’est tenue ce jour. Il succède à Bruno CAVAGNÉ qui assurait la Présidence de la FNTP depuis 2013.

Alain GRIZAUD, 61 ans, a pris la direction de COUSIN PRADERE en 1985, une PME familiale spécialisée dans la pose de canalisations basée à Castelsarrasin dans le Tarn-et-Garonne, qu’il continue de diriger aujourd’hui avec son fils Florent.

Engagé par ailleurs dans l’action syndicale depuis plus de vingt ans, il a été successivement adhérent du syndicat départemental des Travaux Publics du Tarn-et-Garonne, adhérent de la Fédération Régionale des Travaux Publics d’Occitanie et Président du syndicat national des Canalisateurs entre 2012 et 2022.

Alain GRIZAUD souhaite consacrer son mandat à trois priorités :

1. La transition écologique qui recouvre des chantiers majeurs :

- Faire entrer la transition écologique dans l’ensemble des chantiers et au sein de toutes les entreprises de Travaux Publics, en s’appuyant notamment sur des actions de formation à destination de tous les collaborateurs.
- Réaffirmer le rôle incontournable de toutes les infrastructures pour réussir la transition écologique à l’échelle de la France, ce qui implique principalement de prioriser les investissements dans la décarbonation des infrastructures au sein de la planification écologique, sans oublier la route, et d’assurer le financement de ces investissements dans le temps.
- Anticiper, dès à présent, l’impact du changement climatique sur le patrimoine d’infrastructures en France en fléchissant des politiques publiques locales vers l’adaptation des infrastructures existantes et la construction de nouvelles infrastructures de protection.

2. L’image et l’attractivité des métiers des Travaux Publics pour répondre aux forts besoins de recrutement des entreprises et aux aspirations des nouvelles générations.

3. L’animation syndicale dans les territoires qui se nourrit des échanges de proximité avec les entrepreneurs et les acteurs locaux, dans un contexte où de plus en plus de territoires, en particulier ruraux, se sentent éloignés voire en rupture avec les lieux de décision.

Enfin, le secteur des Travaux Publics reste trop souvent la cible de mesures contraignantes qui pèsent sur les charges des entreprises : GNR, ZFE, ZAN, REP...La transition écologique ne pourra se faire efficacement sous la contrainte et les charges fiscales supplémentaires. La FNTP continuera ainsi ses combats pour défendre ses entreprises chaque fois qu’elles seront malmenées.

Pour Alain GRIZAUD, nouveau Président de la FNTP : « *Le rôle d’une Fédération professionnelle n’est plus le même qu’avant. Elle doit continuer de défendre les intérêts de ses adhérents mais, désormais, elle doit faire plus : s’inscrire dans l’intérêt général pour être crédible et prendre en compte la société et ses aspirations. Ce double engagement au service des entreprises de Travaux Publics et pour l’intérêt général sera le moteur de mon mandat au quotidien.* »

CONTACTS PRESSE :

Contact FNTF : Sophie CAHEN, cahens@fntp.fr, 07 84 17 75 93.

Contact Havas : Anahit AKOPIAN, anahit.akopian@havas.com, 07 87 38 79 80

À PROPOS DE LA FNTF

La Fédération Nationale des Travaux Publics regroupe, par l'intermédiaire de ses 12 Fédérations Régionales et 17 Syndicats de Spécialités, 8000 entreprises exerçant une activité de Travaux Publics et représente 310 000 salariés. Elle suscite les conditions du développement du marché des Travaux Publics, informe les entreprises sur les conditions d'exercice de leur activité et répond à leurs demandes.

Pour en savoir plus : www.fntp.fr @FNTF_info